

NOUVEAU

POINT D'ACCÈS PUBLIC À INTERNET

La Mairie met à disposition des habitants

1 point d'accès public à internet

pour permettre aux personnes qui ne sont pas équipées de bénéficier de l'outil internet, **pour effectuer leurs démarches administratives.**



L'utilisation
du poste informatique
est gratuite.

Permanence le mercredi
Prendre rendez-vous auprès
du secrétariat
au 04 74 84 63 25
pour une meilleure organisation